LETTRE D'INFORMATION

du chef d'état-major de l'armée de Terre

(destinée aux associations)

N°22 Juillet 2013

Liens utiles:
Accédez directement aux sites internet de référence

ARMEE DE TERRE

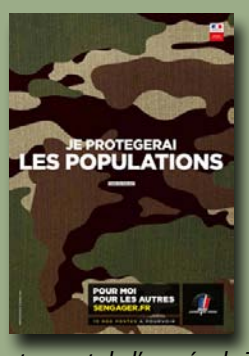

Recrutement de l'armée de Terre

Terre Info Magazine

Etat-major des armées

Inflexions
civils et militaires : pouvoir dire

YouTube Dailymotion

Retrouvez les vidéos de l'armée de Terre sur internet.

Le nouveau livre blanc 2013 vient de définir la stratégie de défense et de sécurité nationale de notre pays pour les prochaines années. Dans ce cadre, l'armée de Terre se voit confier un contrat opérationnel rénové mais en réduction. Fondé sur le principe de cohérence avec les engagements prévisibles, de différenciation des forces et de mutualisation des capacités rares, le nouveau format des forces terrestres ramènera progressivement son volume projetable de 71 000 hommes à environ 66 000. Nos capacités d'action s'articuleront alors autour de sept brigades interarmes : deux optimisées pour le combat de haute intensité et l'entrée en premier, trois médianes et polyvalentes dans la gestion de crises et deux plus légères pour l'engagement d'urgence ou en zones difficiles.

Alors que la réforme d'ampleur induite par la double impulsion du Livre Blanc 2008 et de la révision générale des politiques publiques n'est pas encore achevée, l'armée de Terre va à nouveau être mise à l'épreuve avec la future adaptation capacitaire. Celle-ci se traduira par une réduction progressive du format et imposera la disparition d'un état-major et de plusieurs formations. Des rééquilibrages capacitaires au sein des régiments et un effort de rationalisation des structures de commandement et de soutien contribueront, en complément, à la diminution des effectifs.

Les choix qui nous attendent ne seront pas faciles. Chacun sera ressenti comme un « crève-cœur », celui de voir disparaître une unité chargée d'histoire et dont la valeur s'est confirmée sur les théâtres d'opération. Les dissolutions concerneront la force opérationnelle terrestre (FOT) dans son ensemble, mais aussi les structures hors FOT, de telle sorte que toutes les brigades et toutes les fonctions opérationnelles contribuent à l'effort. Le principe de cohérence territoriale sera également recherché en renforçant, chaque fois que possible, la convergence entre la base de Défense et la brigade. Enfin, dans un souci d'économie, le nombre de transferts géographiques devrait être limité au strict minimum.

Nous ferons effort pour maintenir l'intégralité de nos capacités. De plus, soyez rassurés, nos brigades, bien que différenciées par nature resteront, comme aujourd'hui, toutes indifféremment projetables. En effet, la différenciation des équipements, adaptée au mieux aux conditions d'engagement comme aux capacités budgétaires, n'altère en rien la polyvalence reconnue à nos soldats. Vous trouverez dans ce numéro ce qu'il faut retenir du livre blanc.

La future loi de programmation militaire définira dans le détail les modalités d'exécution du Livre Blanc. Les enjeux porteront sur les effectifs (volume de déflation équilibré au sein du ministère, compatible avec le format des forces terrestres), le maintien d'une préparation opérationnelle suffisante (niveau d'activité suffisant, 90 journées de préparation opérationnelle, 200 heures de vol), les programmations d'équipements (ressources suffisantes pour entretenir les matériels, renouvellement des parcs sous SCORPION avec les cibles et le calendrier de livraison). Le projet de LPM sera présenté en conseil des ministres à l'été, puis soumis à un vote du Parlement à l'automne. Le renouvellement des équipements les plus vétustes revêt une importance capitale. En effet, tout allongement supplémentaire de la durée d'utilisation des matériels anciens, se traduit par une augmentation de leurs coûts d'entretien, ce qui est peu compatible avec l'objectif de réduction des dépenses qui est fixé aux armées. En outre, comme je l'ai déjà souligné à plusieurs reprises et notamment devant les parlementaires dans le cadre de la préparation de cette LPM, la priorité devra être donnée aux capacités opérationnelles les plus employées dans nos engagements.

Un cap exigeant est donc fixé à l'armée de Terre. Nous devons le suivre avec la même détermination que celle qui s'exprime quotidiennement dans nos rangs en opération et qui fait notre renommée. L'armée de Terre continue de remplir ses missions avec une efficacité reconnue sur des théâtres difficiles et exigeants. Je vous propose donc dans ce numéro un point sur l'évolution du dispositif de l'opération SERVAL où 3200 de nos hommes sont encore engagés et sur la participation française à l'EUTM. Je tiens à saluer la mémoire du SGT Duval qui a fait le sacrifice de sa vie au Mali en avril dernier mais aussi à rendre hommage à tous nos soldats pour leur dévouement remarquable.

Par ailleurs, je me réjouis de la création le 27 juin 2013 du bataillon de réserve Ile-de-France reprenant les traditions et le drapeau du 24e régiment d'Infanterie. Il est uniquement composé de réservistes et a été confié au commandement du lieutenant-colonel Gérald ORLIK. Il a été créé pour répondre au besoin du Gouverneur militaire de Paris de disposer d'une réserve opérationnelle d'hommes et de femmes capables d'être mobilisés et déployés, sur court préavis, pour répondre à des missions de sécurisation, de soutien logistique ou d'appui en zone Ile de France.

Général d'armée Bertrand Ract Madoux

Quatre orientations majeures du Livre blanc 2013 :

- Maintenir l'effort consacré par la Nation à sa défense, en dépit de la contrainte financière considérable qui s'exerce sur le budget de l'État. La France conservera ainsi le deuxième budget militaire de l'Union européenne.
- Adopter un modèle d'armées et une stratégie militaire renouvelée autour de trois missions fondamentales qui sont la protection de la France, la dissuasion nucléaire et l'intervention extérieure.
- Faire de la base industrielle et technologique de défense française un instrument de la souveraineté et de l'autonomie stratégique.
- Tirer le meilleur parti des alliances et du projet européen.

Trois priorités de la stratégie de Défense :
- Protection
- Dissuasion
- Intervention

Force interarmées de réaction immédiate (FIRI) :
À partir d'un échelon national d'urgence de 5 000 hommes, une force de réaction de 2 300 hommes pourra être projetée dans un délai de 7 jours à 3 000 km du territoire national ou d'une implantation à l'étranger.

Pour l'armée de Terre :

Un nouveau modèle :
La force opérationnelle projetable sera ramenée à 66 000 hommes sur la période 2014-2019.
Les capacités d'action s'articuleront autour de 7 brigades interarmes :
- 2 aptes au combat de haute intensité et à l'entrée en premier sur un théâtre ;
- 3 dédiées en priorité à la gestion de crises ;
- 2 légères pour l'engagement d'urgence ou en zone difficile.

Le CEMAT a rappelé que « l'effort sera porté par l'ensemble de l'armée de Terre, force et hors force. Toutes les armes seront mises à contribution ».

De nouveaux contrats opérationnel :
Le CEMAT a déclaré « que le contrat opérationnel sera rénové et crédible mais en diminution ».

Missions permanentes :
Les forces terrestres engageront jusqu'à 10 000 hommes en renfort des forces de sécurité intérieure. Un pré-positionnement sur plusieurs implantations en Afrique et dans le Golfe arabo-persique sera conservé.

Missions non permanentes :
Dans des opérations de gestion de crise, les forces engagées seront composées de forces spéciales, d'un soutien nécessaire l'engagement et de l'équivalent d'un brigade interarmes de 6 000 à 7 000 soldats équipés d'engins blindés à roue, de chars médians, de moyens d'appui-feu et d'organisation du terrain ainsi que des hélicoptères d'attaque et de manœuvre.
Dans des opérations de coercition majeure, la France pourra engager jusqu'à deux brigades interarmes, soit environ 15 000 hommes des forces terrestres, susceptibles d'être renforcées par des moyens logistiques et des brigades alliées, constituant une division de type OTAN. Elle conserve ses capacités de commandement de niveau corps d'armée ainsi que la capacité à entrer en premier sur un théâtre.

Maintien et conservation des capacités majeures :
Poursuite du renouvellement des hélicoptères de combat et de manœuvre.
Acquisition d'un futur drone tactique en coopération avec les Britanniques.
Lancement du programme SCORPION pour remplacer les VAB, l'ERC 90 SAGAIE et l'AMX 10 RC.

En résumé :

Le contrat opérationnel de l'armée de Terre :
En cas de menace majeure sur le territoire national, l'armée de Terre est en mesure de déployer la totalité de ses forces et de ses moyens au profit de la population civile.

Participer à la protection du territoire national :
10 000 hommes

S'engager dans des opérations de gestion de crise :
6 000 à 7 000 hommes

Intervenir dans le cadre d'un engagement majeur multinational : 15 000 hommes

***

Quelques chiffres :
200 chars lourds et 250 chars médians
2 700 véhicules blindés multirôles et de combat
140 hélicoptères de reconnaissance et d'attaque
115 hélicoptères de manœuvre
30 drones tactiques environ

Prix Pierre Schoendoerffer

Premier prix pour « Les blessés de guerre »

Le mardi 18 juin 2013, le premier prix Pierre Schoendoerffer a été décerné à Hélène Risacher, Pierre-Henry Mentheour et Fabien Lasserre pour leur documentaire « Les blessés de guerre ». Pendant six mois, ces trois journalistes de France 2 ont suivi le parcours et la rééducation de blessés de l'armée de Terre à l'hopital Percy de Clamart. Un bel hommage aux militaires français, engagés en opérations ! Trois des militaires blessés qui apparaissent dans le film, le lieutenant-colonel Laurent Catelain, le caporal Benjamin Atji et le caporal Raphaël Ferkatadji ont assisté à la cérémonie. La journaliste Hélène Risacher s'est dite très émue par la remise du prix : « C'était une soirée exceptionnelle, avec beaucoup d'émotion ! Nous avons tenu avant tout à célébrer le courage des soldats français. Ce prix est également le leur. »

Pour cette première édition, le jury a également décerné une mention spéciale à « Papa s'en va-t'en guerre », film émouvant réalisé par Géraud Burin des Roziers sur l'engagement des soldats français vu par leurs enfants. Le prix cinématographique et audiovisuel de l'armée de Terre, prix Pierre Schoendoerffer, récompensera désormais chaque année une œuvre audiovisuelle célébrant l'engagement ou la vie des soldats de l'armée de Terre.

Prix Erwan Bergot

Premier prix pour « Les grands jours »

Depuis 1995, le prix Erwan Bergot récompense chaque année une œuvre littéraire grand public qui témoigne d'un engagement au service de la France et de ses valeurs. Le mardi 25 juin dernier, il a été décerné à Pierre Mari pour son livre « *Les grands jours* » qui relate les débuts de la bataille de Verdun et honore la mémoire du lieutenant-colonel Emile Driant, mort au combat à la tête de deux bataillons de chasseurs après une résistance exceptionnelle.

En présence de la petite-fille du lieutenant-colonel, Laure Darcos, et de son arrière-petit-fils, Jérôme Driant, le général d'armée Bertrand Ract Madoux a rendu hommage à une œuvre qui *« sublime le dévouement de ces 1 200 héros des 56e et 59e bataillons de chasseurs à pied qui se sacrifieront les 21 et 22 février 1916, pour défendre le bois des Caures contre 10 000 soldats allemands »*.

Pour cette 18e édition, le jury a également attribué une mention spéciale à l'ouvrage *« Dans les griffes du Tigre »*, rédigé par le capitaine Brice Erbland.

Les Rencontres militaires blessures et sports

La Cellule d'aide aux blessés de l'armée de Terre (CABAT) a organisé du 27 mai au 14 juin 2013, à Bourges, la 2e édition des Rencontres militaires blessures et sports (RMBS) au profit des blessés de l'armée de Terre, de l'armée de l'Air, de la Marine nationale et de la Gendarmerie nationale.

Créé à l'initiative de l'armée de Terre et mis en œuvre par la CABAT pour la première fois en 2012, ce stage multisports adapté aux handicaps permet aux militaires blessés en opération extérieure ou en service de retrouver la pratique du sport, de dépasser leurs limites et les obstacles liés à la blessure, ou encore d'échanger avec les acteurs du suivi médico-social. L'édition 2013 a accueilli 54 militaires participants dont, pour la première fois, des grands blessés et des blessés psychiques, autour de 64 activités sportives (athlétisme, aviron, basket-ball fauteuil, etc.).

Le 4 juin était le jour de la présentation aux autorités civiles et militaires. A cette occasion, le CEMAT a pu échanger avec les militaires blessés et leur renouveler son soutien.

« En revenir », Inflexions n°23, parution en mai 2013

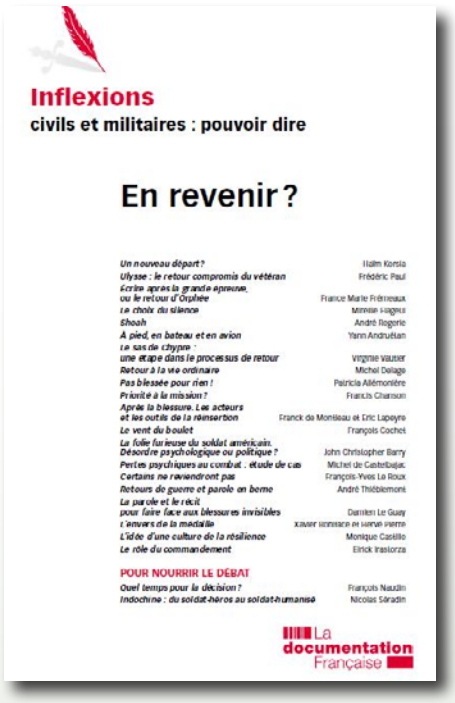

« Mission terminée. Je rentre ! » Cela semble naturel ; la suite logique des événements. Eh bien non !

Inflexions s'interroge sur le temps du retour pour un soldat. Revenir d'une mission est beaucoup plus compliqué que les militaires ont pu longtemps l'imaginer. Est-on jamais vraiment préparé à revenir ? Le paradoxe est là.

Voilà donc ce numéro dans la complexité de son sujet et dans la richesse des témoignages apportés : comment retrouver sa place parmi les siens ? Comment revenir après une captivité ou une déportation ?... L'aide au retour prend forme depuis quelques années avec notamment des efforts plus importants pour une meilleure prise en compte des troubles de stress post-traumatiques. Finalement, entre hier et aujourd'hui, qu'est-ce qui a changé ? A-t-on « victimisé » les soldats à trop parler de leurs vacillements au retour de leurs missions ? Sont-ils fragilisés à trop parler de leurs blessures invisibles ?

De cet opus consacré au retour, nous avons envie de dire : « Lisez ça ! Lisez ça ! Vous ne le lirez nulle part ailleurs. »

In Memoriam

Le sergent Stéphane DUVAL du 1er régiment de parachutistes d'infanterie de marine (1er RPIMa), a été tué dans l'accomplissement de sa mission au service de la France le 29 avril 2013, lors d'une mission de reconnaissance et de fouille conduite par les forces spéciales dans le nord-est du Mali. Il aura servi la France durant 11 ans. Il était marié et père de deux enfants.

sur le site internet de l'armée de Terre

Zoom sur l'opération Serval

La phase d'intervention d'urgence passée (avec un coup d'arrêt donné à l'offensive djihadiste vers Bamako) a été suivie de la reconquête territoriale de l'ensemble du Mali puis de la traque et la destruction du potentiel militaire des groupes armés djihadistes[1] (GAD). Depuis peu, l'opération Serval est entrée dans une phase de stabilisation et de transition.

Tout en poursuivant ses missions de recherche et de neutralisation des GAD, la force a entamé une réorganisation pour s'adapter aux objectifs qui seront les siens dans les prochains mois :

- transition vers une prise en compte de la sécurité du Mali par les forces armées maliennes et la Mission des Nations Unies de Stabilisation au Mali (MINUSMA) qui sera créée le 1er juillet prochain ;
- appui à la MINUSMA grâce au déploiement de Détachements de liaison et d'appui (DLA) auprès des bataillons de l'ONU ;
- appui à la réorganisation et à la formation de l'armée malienne grâce au déploiement de Détachements d'assistance opérationnelle (DAO) auprès des bataillons maliens préalablement formés par la mission européenne EUTM-Mali ;
- appui à la sécurisation des élections présidentielles de juillet/août 2013.

Ce changement d'environnement, auquel s'ajoute celui du climat devenu extrême avec l'arrivée de la saison chaude qui rend les opérations militaires particulièrement éprouvantes pour les matériels comme pour les hommes, se traduit par une restructuration de la force :

Réduction du format :

- maintien d'un palier de 3200 hommes jusqu'en septembre puis décroissance pour atteindre le format adapté d'ici fin 2013 ;
- passage d'un groupement tactique interarmes (GTIA) à 6 unités élémentaires en juin à 3 sous-groupements désert (700 hommes) en septembre ;
- maintien d'un groupe aéromobile et d'un bataillon logistique.

Restructuration du commandement :

- fusion des niveaux opératif et tactique aux ordres d'un officier général, COMANFOR, secondé par un général adjoint opérations (le général commandant la 6e Brigade légère blindée) ;
- organisation du commandement autour d'un poste de commandement (PC) principal à Bamako et d'un PC AVANT à Gao ;
- coordination plus étroite avec EUTM et MINUSMA.

Réorientation des missions :

- missions autonomes de reconnaissance, patrouilles longue durée, liaison et appui au profit de la MINUSMA.

Déploiement de détachements au profit des contingents africains :

- 7 détachements de liaison et d'assistance (DLA) au profit des bataillons de la MINUSMA ;
- 4 détachements d'assistance opérationnelle (DAO) au profit des bataillons maliens à l'issue de leur cycle de formation au sein de EUTM-Mali.

Ainsi redimensionnée pour offrir aux forces africaines un appui justement dimensionné à leur mission de paix, la force SERVAL restera réactive et puissante sans peser sur l'émancipation nécessaire de l'armée malienne en cours de reconstruction.

1 Principalement AQMI, Ansar Eddine et MUJAO

EUTM[1] - MALI : LA FRANCE EN FORCE

Le contexte de la crise malienne

La crise politique, humanitaire et sécuritaire qui sévissait au Mali depuis début 2012 et qui s'était brutalement aggravée en janvier 2013 créait une situation inacceptable pour le pays – l'un des plus pauvres du monde – et une menace grave pour la région sahélienne et pour l'Europe.

Le Mali était coupé en deux avec, au nord la consolidation d'un immense territoire contrôlé par des groupes armés djihadistes nationaux et internationaux et, au sud, une situation politique fragile.

Les combats du nord avaient forcé environ 400 000 Maliens à fuir leur maison, aggravant ainsi du même coup la crise alimentaire qui affectait plus de 18 millions de personnes au Sahel depuis les douze derniers mois.

Cette situation menaçait de contaminer les pays voisins et de mettre en péril la paix et la stabilité de la zone sahélienne.

Une menace sur la sécurité globale de l'Union européenne

La situation faisait également peser une menace directe et croissante sur la sécurité des citoyens de l'Union Européenne dans le Sahel (enlèvements, attaques des intérêts européens) et en Europe (risques d'attentats, appui des réseaux islamistes à la formation et soutien logistique des filiales d'Al Qaeda au nord Mali).

La menace pesait aussi sur les intérêts stratégiques de l'Union Européenne (sécurité de nos approvisionnements énergétiques, trafics de drogue et d'êtres humains).

Pour affronter ces menaces et relever ces défis, l'Etat malien a demandé l'aide militaire de la France et l'assistance de l'UE. L'objectif stratégique de l'UE, comme exprimé dans sa Stratégie pour la Sécurité et le Développement dans le Sahel, reste la promotion de la stabilité par une « approche globale » coordonnant la sécurité, le développement et la gouvernance. Contribution significative à cette approche globale, les Etats membres de l'UE ont lancé la mission EUTM Mali le 18 février 2013 à Bruxelles pour restructurer les forces armées maliennes afin de rétablir l'autorité de l'Etat sur tout le Mali, apportant ainsi une solution durable à la crise.

Il s'agit pour la mission européenne de former successivement 4 groupements tactiques d'environ 600 soldats maliens par pas de 2 mois ½. Le premier de ces GTIA, entré en formation début avril, vient d'achever son cycle et s'est déployé à la fin du mois de juin.

L'implication première de la France

L'investissement initial français, rapide et déterminé, a permis le lancement effectif de la mission de formation EUTM-Mali dans des délais très courts. La France a ainsi mis en place 209 militaires sur un total de 549[2] au sein de l'état-major de la mission, des équipes d'instructeurs et de l'unité de protection. Le général Lecointre, commandant la 9e BIMa, a été désigné par le Conseil européen pour prendre la tête de cette mission militaire.

A l'occasion de la première relève, la France diminuera de moitié sa contribution en fournissant 110 personnes au total pour la rotation de juillet. Ainsi, elle permet à d'autres Etats membres de l'UE, désireux de contribuer à l'effort européen, de relever les sections françaises déployées en « force protection » ainsi que certains postes du MHQ[3]. La relève est assurée par le général GUIBERT, commandant la 1re Brigade mécanisée.

1 European training mission – Mission européenne d'entrainement

2 13 pays européens contribuent à EUTM-Mali et en particulier l'Allemagne (71 hommes), l'Espagne (51), le Royaume-Unis (40), la Tchéquie (33) et la Belgique (25).

3 Mission Head Quarter – Etat-major de la mission

Brigade franco-allemande : mission d'assistance en Allemagne

Plus de 360 soldats de la brigade franco-allemande ont été déployés, début juin, sur les rives de l'Elbe dans l'est de la Saxe, pour appuyer les forces de sécurité civile allemandes confrontées à de fortes inondations dans le pays. Parmi eux, une soixantaine de militaires français issus du 110e régiment d'infanterie et du bataillon franco-allemand de commandement et de soutien, ont reçu pour mission de renforcer une digue et de contenir la menace de crue dans une localité au nord de Dresde en confectionnant des sacs de sable. Ils ont également livré près de 850 lits en Bavière, au profit de la population sinistrée.

La Bundeswehr, quant à elle, a mobilisé dans cette opération 19 000 soldats, qui ont été répartis sur les zones concernées par le nouveau commandement des missions intérieures, chargé d'agir au niveau fédéral.

Le Tigre appui-destruction a été livré

Le premier hélicoptère Tigre version HAD (pour Hélicoptère d'Appui Destruction), a été livré le 29 mai 2013 à la base de l'aviation légère de l'armée de Terre au Cannet des Maures dans le Var. A cette occasion, le général d'armée Bertrand Ract Madoux a effectué un vol à bord du nouveau Tigre et s'est félicité de l'arrivée de ce matériel dans les forces :
« l'hélicoptère de combat est un partenaire indissociable de l'infanterie et de la cavalerie au contact de l'adversaire ».

Le Tigre HAD est le second standard de l'hélicoptère de l'armée de Terre après le désormais bien connu Tigre HAP (appui protection).

Destiné au remplacement d'une partie de la gamme des hélicoptères Gazelle dans leur mission d'attaque et de lutte antichar, le Tigre HAD est équipé avec des missiles air-air Mistral et air-sol AGM-114 Hellfire (portée moyenne de 8 km).
La variante HAD du Tigre comporte également une protection balistique améliorée contre les tirs d'armes légères, un nouveau système de visée optronique ainsi qu'un moteur plus puissant.
Les premiers HAD devraient être affectés au 1er régiment d'hélicoptères de combat de Phalsbourg à partir de 2014.

Présentation d'un projet d'Engin Blindé de Reconnaissance et de Combat (EBRC)

Le CEMAT s'est rendu le 6 juin 2013 chez Nexter Sytems, à Versailles-Satory, pour une présentation de son projet d'EBRC, un véhicule de reconnaissance et de combat polyvalent ayant des capacités à intervenir en zone ouverte comme en zone urbaine et durant toutes les phases du combat.

Des ateliers et des démonstrations dynamiques sur pistes se sont succédé tout au long de la journée pour présenter les capacités de cet engin blindé à 6 roues motrices, avec une tourelle armée d'un canon de 40 mm et d'un missile portant à 4000 m. Un effort particulier a également été réalisé pour la protection de l'équipage notamment contre les mines et les engins explosifs improvisés.

Le vieillissement de l'ER 90 et de l'AMX 10, tous deux entrés en service il y a plus de 33 ans et équipant la force d'intervention rapide de l'armée de Terre, nécessite l'acquisition d'un nouvel engin roue-canon s'inscrivant également dans le cadre du programme SCORPION. Le CEMAT a noté, devant le PDG de NEXTER que son projet d'EBRC semblait s'intégrer dans cette démarche d'amélioration des capacités opérationnelles tout en conservant une maîtrise des coûts.

Forum entreprises-défense 2013 : démonstrations des dernières innovations

La 13e édition du forum entreprises-Défense (FED) s'est tenue à Versailles du 29 au 30 mai 2013. Ce salon, réunissant les acheteurs de la Défense et le monde de l'entreprise, est devenu un rendez-vous incontournable des acteurs de ce secteur. De très nombreuses entreprises, françaises ou étrangères, ont pu présenter et promouvoir leurs technologies et leurs savoir-faire.
Cette biennale, organisée en alternance avec Eurosatory, a été inaugurée le 29 mai par le général d'armée Bertrand Ract Madoux, en présence de nombreuses autorités civiles et militaires.
Dans son allocution, le CEMAT a souligné l'importance de l'innovation et du partenariat de l'État/Entreprise permettant ainsi à nos matériels de répondre aux exigences accrues des théâtres.

Cette année, le salon a accueilli plus de cent soixante exposants, depuis des grands groupes à des PME – constituant 80% du salon – et quelque 3000 visiteurs. L'industrie de la Défense représente en France quelque 165 000 emplois directs et indirects, dont 72 000 en région parisienne et un chiffre d'affaires de 15 milliards d'euros.

Ce forum était organisé par la structure intégrée du maintien en condition opérationnelle des matériels terrestres (SIMMT) en partenariat avec la chambre de commerce et d'industrie Paris Île-de-France.

Tribune libre de M. Gérard Amiel, président de Renault Trucks Défense

L'exportation, une chance pour les armées

Les achats a minima, un moyen d'appui à l'exportation générant des retours sur investissements.

Lancer une Loi de Programmation Militaire tout en réduisant les budgets, en maintenant les programmes, en garantissant la base industrielle et technologique de Défense (BITD) et les emplois apparaît comme une équation impossible. Pourtant dynamiser la politique d'exportation des industries de défense peut apporter des solutions positives, pour l'industrie, mais aussi pour les armées.

L'utilisation par les forces françaises des matériels de notre industrie est une garantie indéniable de la qualité de ces matériels. Le label « Armée française » déjà très valorisant, tire profit de l'opération Serval durant laquelle la qualité opérationnelle des forces armées françaises a été unanimement reconnue. L'ensemble des nouveaux véhicules utilisés durant cette mission est désormais « combat proven » et les modèles plus anciens sont quant à eux « toujours performants ». Le moment est donc opportun pour relancer les exportations françaises et tenter de pallier la baisse significative des investissements du ministère de la Défense.

Les exportations permettent ainsi aux industriels d'attendre les programmes de l'armée française et ses budgets, elles offrent l'opportunité de maintenir la BITD aujourd'hui menacée ainsi que les 165 000 emplois directs. Il suffit qu'une industrie de défense française ferme ses portes pour que cela provoque une perte de compétence et réduise, à terme, la souveraineté nationale. L'enjeu est donc de taille et nos voisins anglo-saxons en ont fait les frais.

L'amélioration de la balance commerciale et le maintien des activités de production (l'intégralité de la chaîne Renault Trucks Defense est basée en France) permettraient, via les impôts et les emplois, de renflouer les caisses de l'Etat et donc de valoriser le budget du MINDEF. Le circuit macroéconomique, bien que logique, est hélas trop souvent sous-estimé voire oublié! Sans rebond de l'activité économique, jamais les armées ne retrouveront un budget à la hauteur de leurs besoins capacitaires. De plus, au-delà de ce cercle vertueux, les exportations permettent aux industriels, grâce à l'élargissement des gammes, de proposer des prix plus intéressants à l'armée française grâce à l'effet de série et de disposer de retour sur expérience quant à d'éventuelles améliorations techniques. Enfin, cela permet aux armées de coopérer avec des forces étrangères qui utilisent les mêmes matériels, un sujet important pour la qualité des échanges bilatéraux. Un niveau élevé d'équipements de défense exportés apporte ainsi de nombreux avantages tant aux acteurs industriels qu'aux armées et doit donc faire l'objet d'une politique coopérative dynamique entre les acteurs privés et publics.

Un processus utilisé par nombre de pays exportateurs, est l'achat « a minima » par les armées nationales d'équipement de défense. Les produits bénéficient alors du label «armée française » et s'exportent beaucoup plus aisément. Le marché international permet ainsi aux industries d'attendre le retour des programmes nationaux. Cette politique des achats « a minima » a fait ses preuves, aussi bien en Allemagne que sur certains produits français et apparait comme la solution adéquate à l'heure où de fortes contraintes pèsent sur le budget national.

L'idéal serait bien sûr de lancer cette politique alors que la mission Serval vient de prouver très largement la qualité du label « Armée française »…

Coopération terrestre franco-qatarienne

La coopération entre nos deux armées de Terre s'est considérablement développée au cours de ces dernières années. Née des accords de coopération de Défense du 1er août 1994 reconduits le 24 octobre 1998, elle se concrétise notamment par la formation des cadres, le conseil, l'expertise et le partage d'expérience. En effet, les échanges entre les deux armées sont fréquents : séjours d'officiers qatariens dans des unités de l'armée de Terre, affectation d'officiers coopérants français auprès des états-majors centraux, etc.

Par ailleurs, le Qatar a entrepris une réflexion sur la restructuration et la modernisation de son armée de Terre. L'armée de Terre française accompagne ce mouvement de transformation en partageant ses savoir-faire notamment lors d'exercices communs. Néanmoins, ces derniers permettent surtout de développer entre les deux armées une interopérabilité qui a récemment été mise en relief lors de l'opération Harmattan en Libye. Notre capacité à travailler ensemble sur les théâtres d'opération et la relation de confiance se sont vues renforcées.

Notre coopération avec le Qatar se concentre aujourd'hui sur des activités de préparation opérationnelle et des exercices tel que « Gulf Falcon 2013 » qui a réuni du 16 février au 7 mars près de 1300 soldats français et autant de soldats qatariens. Cela fait plus de 10 ans que les armées françaises n'avaient pas réalisé un déploiement de force aussi important pour un exercice hors du sol français, le tout en parallèle de l'opération SERVAL. Sur un territoire à peine plus grand que la Corse, l'exercice s'est tenu sur cinq sites et a vu la participation des matériels les plus modernes de l'armée française, dont pour l'armée de Terre, 17 chars de bataille Leclerc, 20 VBCI (véhicules blindés de combat d'infanterie), 4 Caesar ou encore 2 SPRAT (Système de pose rapide de tarvures). Fondé sur un scénario d'engagement de haute intensité, « Gulf Falcon » s'est déroulé en trois phases : une montée en puissance de la force suivie d'un engagement sur le théâtre d'opération avant la phase de stabilisation.

Outre le fait de renforcer l'interopérabilité entre les deux armées, l'intérêt est aussi pour les Français de pouvoir s'entraîner en milieu désertique. Le Qatar est un partenaire stratégique de la France, avec une armée équipée pour l'essentiel de matériels français (hélicoptères Gazelle, VAB…).

Lettre d'information du chef d'état-major de l'armée de Terre
Directeur de la publication : *Colonel Daniel MENAOUINE*
Conception : *M. Kévin BENARD - SIRPA TERRE IMAGE NÎMES*

Cabinet du CEMAT
14, rue Saint Dominique
75700 PARIS SP 07

Courriel : rel-ext-cab-cemat.emat@terre-net.defense.gouv.fr